

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 24 février 2020, le règlement suivant :

Règlement 1128-20 autorisant l'achat d'une rétrocaveuse et décrétant un emprunt de 206 143 \$, remboursable en 7 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 24 avril 2020. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 27^e jour d'avril 2020

Céline LeBlanc
Greffière